

# VILLE D'ANTIBES

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

### BUDGET ANNEXE PALAIS DES CONGRES

#### **1 – Les enjeux du Budget Primitif 2021**

Le principe d'unité budgétaire implique que toutes les opérations d'un organisme public (la commune) soient retracées dans un document unique.

Toutefois, la loi ou des décrets peuvent autoriser ou imposer la constitution de budgets annexes pour certaines catégories de services publics.

Les services gérés en budget annexe n'ont pas de personnalité morale mais ont un budget et une comptabilité distincts de ceux de la commune.

Cette comptabilité doit permettre :

- . de fournir des indications détaillées sur le fonctionnement de ces services et de suivre l'évolution de leur situation financière

- . de décrire les mouvements financiers qui s'opèrent entre le budget général et chaque budget annexe

- . de vérifier, dans le cas d'un Service Public Industriel et Commercial, que le service équilibre ses dépenses avec ses seules recettes.

C'est en fonction de ces différentes situations que sont autorisées ou imposées les différentes catégories de budget annexe.

Dans le cas du Budget Annexe du Palais des Congrès, sa création a été rendue nécessaire lorsque la Commune a délégué la gestion du Palais des Congrès de Juan Les Pins à un opérateur privé, sous la forme juridique d'un bail emphytéotique.

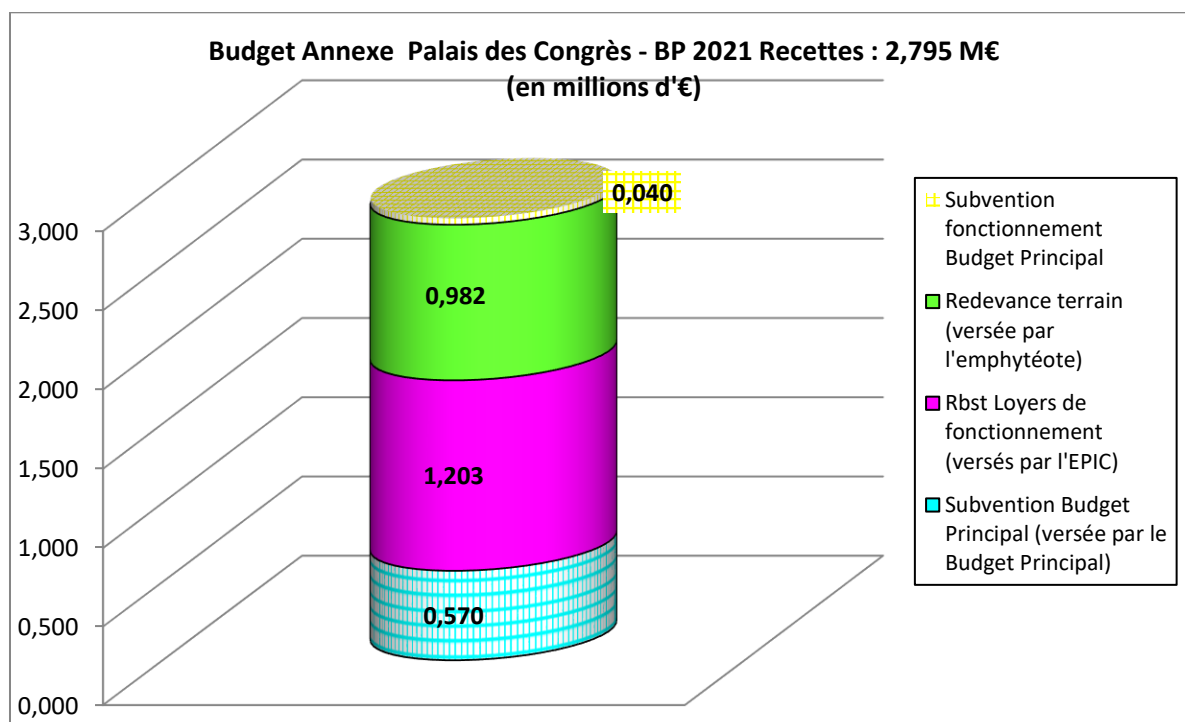
Ce budget est destiné à retracer les mouvements financiers entre la Commune, l'Emphytéote et l'EPIC Office de Tourisme et des Congrès dans le cadre du Bail Emphytéotique du Palais des Congrès.

C'est un Service Public Administratif régi par l'Instruction comptable M14.

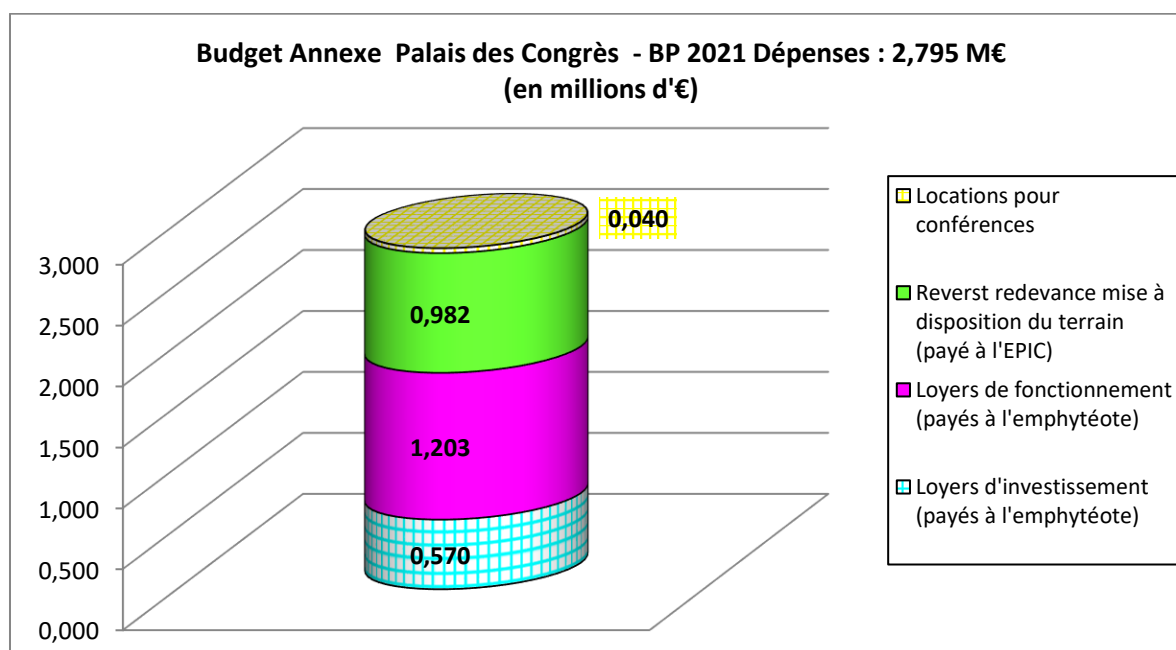
La majorité des écritures ne font que transiter par le Budget Annexe et s'équilibrent en recettes et en dépenses, comme le montrent les 2 graphiques suivants.

Seuls le loyer d'investissement (0,570 M€) fixé par le contrat et les locations de salle utilisées par la commune (payées à l'EPIC) dans l'enceinte du Palais (0,040 M€) sont financés par le budget principal de la commune.

## 2- Les recettes



## 3 – Les dépenses



**A noter : L'activité du Palais des Congrès n'est pas retracée dans ce budget annexe puisque la gestion en a été déléguée.**

**Seuls les mouvements de fonds entre la commune, l'EPIC Office de Tourisme et des Congrès et l'Emphytéote sont retracés sur ce Budget Annexe.**